

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 04805 Numéro SIREN : 418 141 685 Nom ou dénomination : MEZZO

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2022 sous le numéro de dépôt 45800

MEZZO

Société Anonyme

10, boulevard de Grenelle

75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MEZZO

Société anonyme

10, boulevard de Grenelle

75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société MEZZO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MEZZO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant,

les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Guillaume TROUSSICOT

ETATS FINANCIERS

MEZZO

10 BOULEVARD DE GRENELLE 75015 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	12 730 877	9 814 772	2 916 106	3 589 797
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	420 046	403 046	17 000	150 445
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	13 150 923	10 217 818	2 933 106	3 740 242
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	44 000	44 000	0	0
Autres immobilisations corporelles	46 063	43 854	2 209	3 645
Immobilisations en cours	0	0	0	981
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	90 063	87 854	2 209	4 626
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	28 305
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	28 305
Total Actif Immobilisé (II)	13 240 986	10 305 672	2 935 314	3 773 172
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3 901 932	214 565	3 687 367	3 295 551
Autres créances	402 014	0	402 014	1 521 132
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	4 303 947	214 565	4 089 381	4 816 682
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	725 844	0	725 844	88 554
TOTAL Disponibilités	725 844	0	725 844	88 554
Charges constatées d'avance	2 867	0	2 867	0
Total Actif Circulant (III)	5 032 657	214 565	4 818 092	4 905 236
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	18 273 643	10 520 237	7 753 406	8 678 408

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 2 287 500	2 287 500	2 287 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		138	138
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		228 750	228 750
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		228 750	228 750
Report à nouveau		99 515	1 097
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		1 005 305	660 918
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 621 208	3 178 403
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		185 000	200 000
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		185 000	200 000
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		147 011	125 897
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 100 146	2 670 293
Dettes fiscales et sociales		1 239 616	972 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		333 124	675 790
Autres dettes		0	600 799
TOTAL Dettes d'exploitation		3 819 897	5 045 705
Produits constatés d'avance		127 300	254 300
TOTAL DETTES (IV)		3 947 197	5 300 005
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		7 753 406	8 678 408

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		Exercice N		Exercice N-1
		France	Exportation	
Ventes de marchandises		0	0	0
Production vendue biens		0	0	0
Production vendue services		8 233 541	769 669	9 893 132
Chiffres d'affaires nets		8 233 541	769 669	9 893 132
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			97 086	646 407
Autres produits			1 475	5 593
Total des produits d'exploitation (I)			9 101 772	10 545 132
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			4 147 365	5 210 473
Impôts, taxes et versements assimilés			73 289	122 707
Salaires et traitements			845 831	1 070 933
Charges sociales			385 110	431 386
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	1 999 851	2 381 259
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	257 131
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	35 000	200 000
Autres charges			182 280	177 699
Total des charges d'exploitation (II)			7 668 726	9 851 588
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 433 045	693 544
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	8 310
Autres intérêts et produits assimilés			0	1 371
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			117	321
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			117	10 001
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			-51	810
Différences négatives de change			3 563	1 281
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			3 511	2 091
RÉSULTAT FINANCIER			-3 395	7 910
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 429 651	701 454

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 787	308 942
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	4 787	308 942
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 623	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 623	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-2 836	308 942
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	5 800	62 934
Impôts sur les bénéfices (X)	415 709	286 544
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 106 675	10 864 075
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	8 101 370	10 203 156
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	1 005 305	660 918

MEZZO
SOCIETE ANONYME
au capital de 2 287 500 Euros

10, Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
R.C.S. PARIS 418 141 685

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2020

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVENEMENT SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société Mezzo a une activité d'édition de chaîne thématique.

La chaîne MEZZO et sa déclinaison Mezzo Live HD sont diffusées dans plus de 80 pays. Couvrant 14 fuseaux horaires et rassemblant plus de 60 millions de foyers abonnés, la chaîne conserve sa place de référente internationale en 2020 pour la musique classique, le jazz et la danse à la télévision.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général dans le respect des textes légaux en vigueur. Ils respectent notamment les normes comptables définies par le règlement ANC 2016-07 du 4 Novembre 2016 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, définies par le code de commerce et le règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC 2016--07

L'entrée en application du règlement de l'ANC n°2015-05 (relatif à la comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture ainsi que la présentation du résultat de change) n'a pas conduit à modifier la présentation des comptes annuels.

• *Changements de méthodes*

▪ CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

▪ CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

▪ CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

- **Actif immobilisé**

- **PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

- La Société applique les règles comptables affectant la comptabilisation des actifs, des amortissements et des dépréciations.
- Options comptables retenues par la Société.
 - Conformément aux possibilités offertes par les textes, la Société opte pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières.
 - La Société opte pour la comptabilisation en charges des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'une immobilisation.

- **IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine et tient compte des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles reflètent au mieux la consommation des avantages économiques associés. Les amortissements sont calculés suivant la durée prévisionnelle d'utilisation. Les taux les plus couramment utilisés sont les suivants :

Immobilisations	Mode	Durée	Taux
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Constructions et agencements des construct.	Linéaire	50 ans	2%
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans	10 à 33,33 %
Agencement, aménagement, et installation	Linéaire	5 à 10 ans	10 à 20 %
Installations téléphoniques	Linéaire	3 ans	33,33%
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans	33,33 à 25 %
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans	10 à 33,33 %

Quelle que soit l'origine (achats de droits, co-productions ou productions), les programmes sont inscrits en immobilisations incorporelles.

Le fait générateur de la comptabilisation d'un achat de programme en immobilisation est constitué par la réunion de plusieurs conditions :

l'existence d'un contrat signé,

l'ouverture des droits,

l'acceptation du matériel par la chaîne et émission du « prêt à diffuser ».

Les programmes et productions sont amortis en linéaire par rang de diffusion sur trois multidiffusions au maximum. Les droits non diffusés pour lesquels la date de fin de droit est arrivée à échéance sont dépréciés.

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

- **Provisions pour risques et charges**

Les risques et charges identifiés dans le cadre d'opérations initiées antérieurement à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors que les dépenses ou les pertes qui peuvent en résulter, sont probables et peuvent être raisonnablement quantifiées.

- **Engagements financiers**

- INDEMNITE DE DEPART EN RETRAITE

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, la Société verse aux salariés qui partent en retraite une indemnité dont le montant varie en fonction de la catégorie professionnelle, du salaire de référence et de l'ancienneté.

Conformément aux possibilités qui lui sont offertes par les textes, la société a choisi de ne pas constituer de provision au titre de ces indemnités de départ en retraite, mais de faire figurer l'engagement correspondant en engagements hors bilan.

L'engagement de départ en retraite est calculé selon la méthode rétrospective des droits projetés à la date de départ en retraite (calculée sur la base du salaire et des droits de fin de carrière).

Les reprises sur la période d'activité ne tiennent compte que des seuls départs volontaires.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées sur la base conventionnelle et tiennent compte :

- ☐ du classement du personnel en groupes homogènes en fonction du statut, de l'âge et de l'ancienneté
- ☐ du turn-over déterminé en fonction de la tranche d'âge et par catégories socio-professionnelles
- ☐ des salaires et appointements moyens, majorés du coefficient de charges sociales patronales en vigueur
- ☐ d'un calcul d'espérance de vie par référence aux tables de survie
- ☐ d'un taux d'actualisation et de valorisation annuel, déterminé au 31 décembre de chaque exercice

- **Disponibilités et Valeurs Mobilières de Placement**

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles. Aucun achat ou cession de valeurs mobilières de placement n'a été effectué au cours de l'exercice 2020.

- **Reconnaissance du Chiffre d'affaires**

L'essentiel du chiffre d'affaires de Mezzo est constitué de redevances de cablo-opérateurs diffusant la chaîne. Le chiffre d'affaires est reconnu au moment de la réalisation de la prestation.

- ***Présentation de l'annexe***

Sauf mention contraire, les informations de l'annexe sont communiquées en milliers d'euros (K€).

III. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

- **Immobilisations**

- VALEURS BRUTES

Immobilisations Incorporelles (en K€)	2019	Acquisitions	Cession	Transfert	2020
Droits TV	12981	1375	-1575	-50	12731
Marques, Licences					0
Fonds de Commerce					0
Autres Immo Incorporelles	403	17			420
Immos en cours	150			-150	0
Total	13534	1392	-1575	-200	13151

Immobilisations Corporelles (en K€)	2019	Acquisitions	Cessions	Transfert	2020
Install techniques et matériel	44				44
Autres Immos corporelles	46				46
En cours	1		-1		0
Total	91	0	-1		90

- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Immobilisations Incorporelles (en K€)	2019	Dotations	Reprises	2020
Droits TV	9391	1998	-1575	9814
Autres Immos Incorporelles	298			298
Total	9689	1998	-1575	10112
Provisions				
Dépréciation des marques	105			105
Total	105	0	0	105

Immobilisations Corporelles (en K€)	2019	Dotations	Reprises	2020
Install techniques et matériel	67	1		68
Autres Immobilisations corporelles				0
Matériel de bureau & informatique	19	1		20
Total	86	2	0	88

- *Immobilisations financières*

Immobilisations Financières (en K€)	2019	Acquisitions	Cessions	2020
Titres de Participations				
Autres immobilisations financières	28		-28	0
Total	28	0	-28	0

- *Clients et comptes rattachés*

En K€	2020			2019	Variations
	à + 1 an	à - 1 an	Total		
Avances et acomptes versés					
Créances Clients		3 902	3 902	3 557	345
Autres Créances Clients			0		0
Total Créances Clients		3 902	3 902	3 557	345

L'ensemble des créances clients sont à échéance de moins d'un an.

Dépréciation des comptes clients

	2019	dotation	reprise	2020
Provision pour dépréciation	262		-47	215

- *Autres créances*

En K€	2020	2019	Variations
Fournisseurs débiteurs	32	76	-44
Créances Fiscales et sociales	359	1 206	-847
Comptes Courant Groupe			0
Subvention à recevoir			
Autres Créances	11	240	-229
Dépréciation			0
Total Autres Créances	402	1 522	-1 120

L'ensemble des autres créances sont à échéance de moins d'un an.

- **Capitaux propres**

- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré se compose de 150 000 parts de 15.25 € chacune, détenues 50% par la société Groupe Les Echos et 50% par la société Canal Plus.

- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Conformément aux dispositions de l'Assemblée Générale du 30/06/2020, le résultat de l'exercice 2019 a été affecté en report à nouveau et en distribution de dividende.

En K€	2019	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Autres mouvements	2020
Capital Social	2 287				2 287
Prime d'émission	0				0
Réserve légale	229				229
Autres réserves					0
Report à Nouveau	1	99			100
Résultat de l'exercice	661	-661		1 005	1 005
Distribution dividendes		563		-563	
Total capitaux Propres	3 178	0		443	3 621

- **Provisions pour risques et charges**

Libellé	2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	2020
Litiges	200	35	-50		185
Médailles du travail					0
Divers (1)					0
					0
Total	200	35	-50	0	185
<i>dont exploitation</i>		35	-50		-
<i>dont financier</i>					-
<i>dont exceptionnel</i>					-

- **Dettes**

- DETAIL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

NEANT

- DETAIL DES DETTES D'EXPLOITATION

En K€	2020	2019	Variations	
Avances/Acomptes reçus	147	126	21	16.66%
Fournisseurs groupe et comptes rattachés	14	388	-374	-96.39%
Autres fournisseurs et comptes rattachés	176	260	-84	-32.30%
Factures non parvenues hors Groupe	1 910	2 022	-112	-5.54%
Total Fournisseurs	2 100	2 670	-570	-21.34%
Dettes fiscales et sociales	1 240	973	267	27.44%
Autres dettes d'exploitation			0	0%
Groupe et associés		601	-601	-100%
Total Autres dettes d'exploitation		601	-601	-100%
Dettes sur immobilisations	333	676	-343	-50.73%
Total Dettes d'exploitation	3 820	5 046	-1 226	-24.29%

La totalité des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

- **Comptes de régularisation**

Les postes et les montants concernés sont les suivants :

Produits à recevoir :

Créances clients et comptes rattachés FAE	2 261 K€
Fournisseurs Avoirs à recevoir	8 K€
Autres créances	-

Charges à payer :

Clients avoirs à établir	88 K€
Fournisseurs et comptes rattachés	1 911 K€
Dettes fiscales et sociales	287 K€
Dettes sur immobilisations	333 K€
Autres dettes	-

Charges constatées d'avance :

Charges d'exploitation	3 K€
------------------------	------

Produits constatés d'avance :

Autres produits d'exploitation	127 K€
--------------------------------	--------

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- ***Evolution du CA***

	2020	2019	Variations	
			0	
France	8 233	8 749	-516	-5.89%
Exportations	770	1 144	-374	-32.69%
			0	
Total CA	9 003	9 893	-890	-8.99%

- ***Résultat exceptionnel***

Le résultat exceptionnel est une perte de 3 K Euros.

- ***Ventilation de l'impôt sur les bénéfices***

En K€

	Courant	Exceptionnel	Cumul
Résultat avant impôt, après participation	1 424	-3	1 421
Réintégrations	6	5	11
Déductions	-3		-3
base imposable	1 427	2	1 429
Impôts	-415	-1	-416
Participation des salariés	-6		-6
Résultat après impôt	1 009	-4	1 005

- Situation fiscale différée ou latente**

(Keuros)	Début d'exercice		Variation		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<u>Charges non déductibles temporairement:</u>						
Participation des salariés	0	63	63	6	0	6
Provisions retraites	0	0	0	0	0	0
Contribution sociale solidarité	0	0	0	0	0	0
Autres	0	150	0	6	0	150
<u>Produits non taxables temporairement:</u>						
Plus value long-terme différée		0	0	0	0	0
Plus value de fusion		0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0
<u>Charges ou Produits imposés, non comptabilisés:</u>						
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	213	63	6	0	156

	Base imposable	Montant de l'impôt
Impôt dû : provisions réglementaires		
Impôt dû : subvention d'investissement		
Total accroissements		
Impôt payé d'avance : différence temporaire	156	44
Impôt dû : autres		
Total allègements	156	44
Situation fiscale différée nette	156	44

- **Engagements financiers**

- Indemnité de départ en retraite

Selon les modalités de calcul précisées dans le paragraphe II.5, le montant de l'engagement de retraite au 31 décembre 2020 s'élève à 81 K€.

- **Relation avec les parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 du code de commerce d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

- **Effectif moyen**

	Effectif salarié	Effectif Total
Cadres	11	11
Journalistes	1	1
Employés	2	2
Total	14	14

- **Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux**

Aucune rémunération ni avantage de toute nature, au sens des dispositions de l'article 531-3 du PCG n'a été versé par la Société à chaque mandataire social durant l'exercice.

- **Honoraires des commissaires aux comptes**

La société Deloitte et autres certifie les comptes sociaux. Le montant comptabilisé au compte de résultat s'élève à :

En K€	2020
Honoraires de certification Deloitte	46
Honoraires autres	
Total Honoraires	46

- *Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société*

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital détenu	%
GROUPE LES ECHOS 10 bld de Grenelle 75015 PARIS	SA	1 143 750,00	50%
MULTI THEMATIQUES GROUPE CANAL PLUS 1 place du spectacle 92130 ISSY LES MOULINEAUX	SAS	1 143 750,00	50%

V. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

MEZZO

Société anonyme au capital de 2.287.500 euros

*Siège social : 10, boulevard de Grenelle - 75015 Paris
418 141 685 RCS Paris*

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le trente juin,
A 10 heures 30,

Les actionnaires de la société **MEZZO**, société anonyme au capital de 2.287.500 euros, divisé en 150.000 actions et 15,25 euros chacune, ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Cette Assemblée générale a eu lieu à huis clos en raison de la pandémie de Covid-19, en application des dispositions de la loi d'urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020 destinée à faire face au Covid-19, à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et au décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées générales.

Monsieur Pierre LOUETTE, Président de la Société, assure les fonctions de Président de l'assemblée.

Monsieur Xavier GENOVESI, assistant seul avec le Président à l'assemblée, est désigné comme Secrétaire de séance à l'effet d'établir le présent procès-verbal.

La société DELOITTE & ASSOCIES, commissaires aux comptes titulaire, convoquée, est absente et excusée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par le Président et le Secrétaire de séance en entrant en séance et à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires donnés au Président dans les délais légaux en application des dispositions de l'article L.225-106 du Code de commerce.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président et le Secrétaire de séance, permet de constater que les actionnaires présents, ayant voté par correspondance ou ayant donné pouvoir au Président réunissent le quorum et qu'en conséquence, l'assemblée ainsi constituée peut valablement délibérer.

Le Président de Séance dépose sur le bureau :

- La feuille de présence
- Copie de la lettre de convocation des associés
- Le rapport de gestion et le rapport sur la gouvernance de la Société
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2020)
- Les rapports du commissaire aux comptes
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée

Il précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires ont été

adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

Le Président de Séance rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Quitus aux membres du Conseil d'administration ;
- Affectation du résultat ;
- Mention relative aux conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Il précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Le Président rappelle enfin qu'en vertu de l'article L. 225-106 du Code de Commerce susvisé, toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire est considérée comme conférée au président de l'assemblée générale qui émet un vote favorable à l'adoption de projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution.

Le Président, ayant procédé au dépouillement des votes, mentionne leur résultat afin qu'il soit procédé à leur inscription au procès-verbal.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale des actionnaires, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise présentés par le Conseil d'administration, ainsi que du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces comptes et desquels il résulte pour ledit exercice un **bénéfice de 1.005.305 euros**.

Elle donne en conséquence quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale des actionnaires, sur proposition du Conseil d'administration, constatant que la réserve légale est intégralement dotée, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comme suit :

-Résultat bénéficiaire de l'exercice	1 005 305,43 €
- Report à nouveau au 31/12/2020	99 514,92 €
Soit un résultat distribuable de	1 104 820,35 €

de la manière suivante :

- Affectation au Report à Nouveau	1 104 820,35 €
-----------------------------------	----------------

le montant total de

1 104 820,35 €

Après cette affectation, le report à nouveau s'élèvera à 1 104 820,35 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au cours des 3 derniers exercices sont :

Exercice	Dividende total versé
2017	1 614 000
2018	2 610 000
2019	562 500

En Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale des actionnaires, après avoir pris acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les termes de ce rapport qui ne fait état d'aucune convention.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs à M. Xavier Genovesi à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité, dépôt et inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés consécutives aux présentes résolutions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de Séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de Séance



M. Pierre LOUETTE

Le Secrétaire



M. Xavier GENOVESI

